CORPS ENSEIGNANT DE BÉJAÏA

2 039 dossiers de départ à la retraite en attente de traitement à la CNR

Quelque 2039 dossiers de départ à la retraite de travailleurs de l'éducation sont actuellement en attente de traitement par les services de l'Agence locale de la Caisse nationale de retraite (CNR), a-t-on appris hier lors d'un point de presse animé par le directeur de l'éducation de la wilaya de Béjaïa, Bader Brahim.

La situation des centaines de travailleurs qui ont formulé des demandes de départ à la retraite anticipée sans condition d'âge conformément à la loi constitue une véritable poudrière pour les administrations de l'éducation et de la CNR si elle ne trouve pas un rapide dénouement.

En effet, si les dossiers ont été bel et bien déposés à temps par les travailleurs au niveau du service concerné, pour cause de complément de dossier notamment la pièce relative à l'état de service, le service de la CNR a refusé les dossiers avant le 31 décembre 2016.

La rencontre avec la presse a permis au premier responsable de wilaya du secteur de l'éducation de faire le point sur les différentes situations des travailleurs solutionnées et celles qui restent encore pendantes.

Le directeur de l'éducation estime avoir fait un «saut qualitatif et quantitatif» en matière de règlement des situations administratives liées aux avancements, les promotions internes tout comme «l'opération de grande envergure» en matière de recrutement lancée au début de l'année scolaire.

Le directeur de l'éducation parle de 12 000 actes portant intégration du personnel, promotions sur des postes internes, avancement sur échelons qui sont établis et visés par le contrôleur financier de la wilaya. Bader Brahim signale dans son intervention également le règlement du problème des contractuels à travers l'assainissement de leur situation d'arriérés de salaire après plus de 18 mois d'attente.

«Leur situation est réglée définitivement, ils toucheront leurs arriérés des salaires dans les plus brefs délais sachant que l'engagement est déjà pris au niveau du Trésor public», a fait savoir le directeur de l'éducation installé à la tête de la Direction de l'éducation le 2 novembre 2016.

S'agissant des recrutements, la Direction de l'éducation annonce pour l'année scolaire 2016-2017, l'arrivée de 2016 nouveaux enseignants admis sur les listes d'attente du concours national du 30 avril de l'année dernière en plus des 1 038 promotions internes établies avec le visa de la Fonction publique et du contrôleur financier. «Nous avons fait face à une véritable saignée en début de l'année pour cause de départ massif à la retraite des enseignants. Nous avons travaillé avec une totale transparence en respectant à la lettre les orientations de Mme la ministre, et fort heureusement, aucune réclamation n'a été enregistrée sur ce sujet», a indiqué Bezza Benmansour, le secrétaire général de la Direction de l'éducation. Ainsi, sur un parc de 122 logements, la Direction de l'éducation a récupéré 37 logements à l'amiable, et 17 autres par voie de justice en attendant la fin de la procédure pour récupérer la totalité. La question de la campagne de vaccination a été traitée avec sérénité à l'instar des autres wilayas en collaboration avec la Direction de la santé, selon le directeur de l'éducation «malgré les violents actes de saccage subis au niveau du siège de l'éducation durant le début de l'année, on a réussi à faire face à la situation, on a relevé le grand défi de remettre tout en ordre même si l'on déplore que ce n'est pas une bonne image qui était relayée à l'extérieur. On a œuvré sans relâche pour transformer ce regard qui commence à changer», a indiqué en substance Bezza Benmansour, le secrétaire général de la Direction de l'éducation.

A. Kersani

Une vingtaine de membres de la secte Al Ahmadiya arrêtés

Une vingtaine d'activistes de la secte Al Ahmadiya ont été arrêtés le week-end par les éléments de la Gendarmerie nationale à travers plusieurs localités de la wilaya de Béjaïa, rapporte une source sécuritaire localement.

Les activistes de la secte Al Ahmadiya ont été arrêtés au chef-lieu de wilaya, Kherrata, Tamokra, Akbou et El Kseur, précise la même source. Il convient de rappeler que le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs a annoncé au début du mois de mars en cours que l'interdiction des activités des membres de la secte d'Al Ahmadiya en Algérie était basée sur une fatwa du Haut Conseil islamique (HCI).

Durant le mois de février passé, 11 membres du groupe dont le chef de la secte en question ont été arrêtés par les services de sécurité dans la wilaya de Chlef. A travers même de nombreux villages de la wilaya, selon des témoignages de citoyens, des sympathisants de cette nouvelle secte Al Ahmadiya activent à visage découvert.

A. K.

ALORS QUE LES TRANSPORTEURS PRIVÉS EXIGENT L'ANNULATION DE LA NOUVELLE CONCESSION D'EXPLOITATION

La Direction des transports d'Oran se défend

Hier encore, les transporteurs privés ont poursuivi leur grève, pénalisant ainsi les usagers qui pensaient en avoir terminé avec le débrayage qu'ont connu leurs lignes.

La nouvelle concession d'exploitation est ainsi sujette à un bras de fer entre la direction des transports, l'ETO et les transporteurs privés. Vingt-quatre heures après ce mouvement de grève, la Direction des transports a réagi par le biais d'un communiqué rendu public. Ainsi, il est expliqué que ceux qui contestent le projet d'affrètement de 100 autobus par l'ETUS d'Oran, de 4 lignes comme première étape doivent savoir que cette mesure «vise à offrir les meilleures conditions possibles de confort et de sécurité pour les citoyens dans leurs déplacements quotidiens, et une amélioration de la couverture spatiale du territoire de l'agglomération d'Oran ainsi que de ses localités environnantes». Précisant que le choix dudit opérateur a été décidé après «examen des offres très respectueuses de la réglementation des marchés publics». Contrairement à ce qu'ont avancé les transporteurs privés quant à la saturation de ces lignes, la Direction des transports estime que «les lignes concernées pour l'ensemble du parc affrété obéissent à des paramètres que nous avons objectivement fixés, en commençant par les lignes complètement démunies du transport, ensuite celles insuffisamment couvertes, pour arriver, en dernier lieu, aux lignes qui connaissent d'importants dysfonctionnements».

La position de la Direction des transports ne laisse ainsi aucun doute quant au refus d'annuler la nouvelle concession d'exploitation comme exigé par les transporteurs privés en grève.

A. B.

RELIZANE

Dix familles attendent toujours leur relogement

Pour bon nombre de citoyens, le logement ne cesse d'être une préoccupation majeure, c'est dans cette perspective que dix familles dans l'attente d'un relogement depuis 2000, lancent un appel pressant aux autorités locales et plus particulièrement au wali de Relizane, premier responsable de la wilaya.

Selon leurs déclarations et exhibant des documents attestant la véracité de cet état de fait, ces familles occupaient des habitations illicites dressées dans une vieille bâtisse au centre-ville de Relizane, actuellement appelé «Zerrarka». Au moment où les autorités locales avaient procédé à la démolition de ces constructions précaires.

Durant la même année, une dizaine de familles qui occupaient également et dans le même temps les lieux, ont bénéficié d'un relogement vers des habitations neuves, alors que dix autres familles en sont ressorties bredouilles sans prise en charge particulière, rajoutant un plus à leur précarité.

«L'opération de démolition nous avait pris par surprise et nous n'avons même pas eu le temps de rassembler convenablement nos affaires», dira A. A., une veuve n'ayant pas bénéficié de cette opération de relogement. Ce dernier nous interpellera encore pour dire : «Ce jour-là, on nous a dit qu'on allait être prochainement relogés, nous sommes toujours dans l'attente.» Le calvaire que vivent ces familles est particulièrement palpable, vu que ces dernières se sont retrouvées du jour au lendemain, sans toit et se sont vu contraintes de redoubler d'ingéniosité afin de pouvoir trouver un logement. «Nous vivons une situation particulièrement précaire, à se demander continuellement quand est-ce que nous allons bénéficier d'un logement décent. Nous sommes dans le flou total et cela ne peut plus durer», ajoutera ce père de famille que nous avons rencontré.

Ainsi, ces familles se disent dans l'impasse et souhaitent vivement que les autorités locales se penchent sur leur sort. Ces dernières interpellent le wali de Relizane, et ce, afin d'intervenir pour régler une situation qui ne doit plus rester dans le flou, comme c'est le cas actuellement.

A. Rahmane

AÏN DEFLA

20 559 élèves déjà vaccinés contre la rougeole allemande et la rubéole

Selon le directeur de la santé et de la population de la wilaya de Aïn Defla, la campagne de vaccination entamée et qui cible les élèves des cycles primaire et moyen a permis de vacciner 20 559 élèves à travers les 36 communes de la wilaya dans les 427 écoles et 105 CEM, soit un taux de vaccination de 10% de la population ciblée. Pour ce faire, la campagne, qui prend fin le 15 mars courant, mobilise 110 médecins et 226 paramédicaux qui sillonnent toutes les contrées, en collaboration avec le secteur de l'éducation.

Nous avons reçu une dotation de 165 000 doses avec leurs seringues.

Notre interlocuteur fait part aussi de la campagne qui débutera le 24 mars prochain, une campagne pas seulement pour les scolarisés mais élargie pour vaccination gratuite et obligatoire comme celle du BCG. Le responsable du secteur de la santé, M. Mekki Tayeb, se dit étonné des réticences manifestées ici et là, alimentées par des rumeurs sans fondement sur d'éventuels risques sur la santé de nos enfants, ajoutant que ces vaccins sont contrôlés rigoureusement comme pour tout autre produit pharmaceutique avant sa mise en vente.

A propos de réticence, on reconnaît que si localement le maximum de communication a été entrepris, cela s'est avéré insuffisant, ce qui a laissé un vide qu'est venue combler la désinformation émanant de diverses sources et de réseaux malintentionnés.

Karim O.